

TANDEM

BULLETIN TRIMESTRIEL D'INFORMATION DU PNUD BENIN
N°23 - [Janvier - Mars 2014]



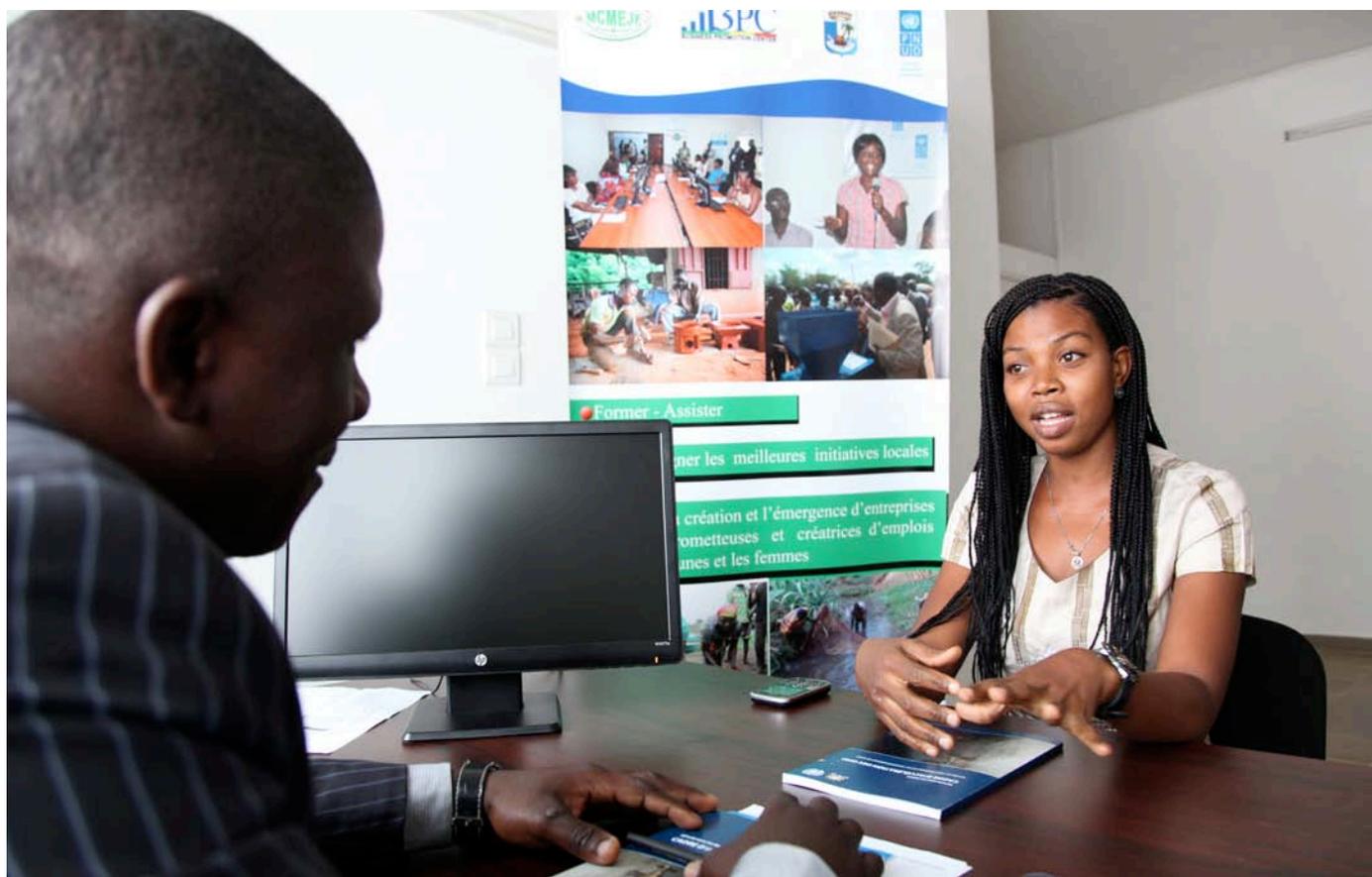
Au service
des peuples
et des nations



Dans ce
numéro :

- Les Business Promotion Center: un coup de levier à l'entrepreneuriat des jeunes - P 3
- Colette, du rêve d'enfance brisé à la réussite professionnelle - P 6
- **Electrification de cinq villages grâce à l'énergie solaire - P 2**
- Appui à l'insertion socio professionnelle des personnes handicapées - P 7
- **Mise en place d'un système d'alerte précoce - P 12**

Les Business Promotion Centers: Un coup de levier à l'entrepreneuriat des jeunes



Au Bénin, comme partout ailleurs, la question du chômage et de l'emploi des jeunes est une préoccupation. Dans la recherche de solutions à ce fléau, le gouvernement du Bénin a pris plusieurs initiatives, au nombre desquelles la mise en place des Business Promotion Centers (BPC) pour former les jeunes à la création et à la gestion de leurs entreprises. Grâce à l'appui technique et financier du PNUD, aujourd'hui, les BPC sont installés dans les trois villes à statut particulier que sont Cotonou, Porto-Novo et Parakou.

Chaque année plus de 100 000 jeunes diplômés des universités et des centres de formation technique et d'apprentissage arrivent sur le marché de l'emploi sans qu'aucune structure adéquate ne les absorbe. Lors du Forum sur l'emploi des jeunes, organisé en 2007 par le gouvernement avec l'appui du PNUD, les jeunes ont exprimé des besoins d'accompagnement.

C'est ainsi que pour répondre aux besoins des jeunes et des femmes dans le domaine de la création d'entreprises, est née l'idée de mettre en place des centres de ressources techniques, qui fournissent en un même lieu, tous les services nécessaires à la création d'une entreprise: accès à l'information, services d'appui-conseil, études de faisabilité, appui à l'élaboration du business plan, formation à l'anglais et aux TIC. Cette initiative vise à transformer la vie des populations des milieux défavorisés notamment les jeunes et les femmes, en leur faisant bénéficier d'opportunités accrues d'emplois et d'activités génératrices de revenus.

Le projet a pris corps en avril 2012 avec la mise en place du premier BPC et des activités de renforcement des capacités: formation des formateurs, le développement de l'esprit de créativité chez les jeunes et femmes à travers certains modules de formation. Le PNUD a

recruté un consultant à cet effet, pour dispenser ces formations et aider à élaborer des curricula de formation en matière d'entrepreneuriat. Le cadre de partenariat mis en place a facilité l'implication de tous les acteurs concernés au niveau local et la responsabilisation des bénéficiaires.

La Fédération des Femmes Entrepreneurs et des Femmes d'Affaires du Bénin (FEFA Bénin) a en tant que partenaire opérationnel du Women Business Promotion Center de Cotonou (WBPC), mis à disposition un local. Ce 1er centre d'affaires dédié aux femmes a été inauguré en septembre 2012. Le PNUD a financé les équipements. Plusieurs séances d'information et de sensibilisation sur les services offerts par le centre ont été organisées dans les universités, les municipalités et à travers les médias. Le Ministère en charge de l'Emploi des Jeunes et des Femmes a apporté des ressources additionnelles et facilité la mise en œuvre des activités. Au bout d'un an, près d'un millier de bénéficiaires ont été touchés.

Le 2ème BPC a été mis en service en septembre 2013 à Porto-Novo. En octobre 2013, le Gouvernement a pris la décision de la créer 7 nouveaux centres d'affaires à Abomey-Calavi, Kandi, Pobè, Natitingou, Parakou, Bohicon et Lokossa pour un coût de 1 750 000 000 FCFA.

Le BPC de Parakou est le 3ème à être



Le Chef de l'Etat (au centre) coupant le ruban symbolique d'inauguration du BPC de Parakou en présence du Ministre de la Défense, de la Ministre de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et de la Représentante Résidente a.i. du PNUD

mis en service, le 18 janvier 2014 à Parakou par le Chef de l'Etat, Dr Boni Yayi, en présence de Madame

« La vocation des centres n'est pas d'octroyer du crédit, mais d'accompagner les entrepreneurs à mettre en valeur leurs idées d'entreprise »

le Ministre de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes, Françoise Assogba ; de Madame le Représentant Résident ad interim du PNUD, Odile Sorgho-Moulinier ; du Maire de la Ville de Parakou, Soulé

Allagbé sans oublier les autorités religieuses, politico-administratives de la localité et la population venue massivement assister à la cérémonie.

Le Maire de la ville de Parakou a salué la mise en place du BPC dans sa ville, car, selon ses propos, la vulnérabilité des jeunes et des femmes à l'emploi est due entre autres à l'inexistence de structures capables de les accompagner, à l'inexistence de centres spécialisés dans le domaine de la promotion des affaires. Il a pris l'engagement de soutenir ce centre et souhaité que des milliers d'entreprises en sortent.

« La vocation des centres n'est pas d'octroyer du crédit, mais d'accompagner les entrepreneurs à mettre en valeur leurs idées d'entreprise », a précisé Madame Odile Sorgho-Moulinier, Représentant Résident a.i. du PNUD. Elle a exhorté les jeunes à fréquenter les BPC, qui les aideront à transformer leurs projets, leurs rêves en réalité.

A terme, dix (10) BPC seront opérationnels dans les grandes villes de Cotonou, Porto-Novo, Parakou, Abomey Calavi, Lokossa, Bohicon, Natitingou, Kandi, Pobè et Dassa. Chacun de ces centres développera la stratégie pour devenir autonome d'ici cinq ans.



Les jeunes de Parakou venus nombreux assister à l'inauguration du BPC de Parakou

Colette Yehouénou, fille aînée d'un père médecin, était prédestinée à faire de hautes études ; une trajectoire brisée net par le décès précoce de son père et les impératifs de la prise en charge de ses trois frères, en aide à sa mère. Colette a donc abandonné ses études au lycée, pour faire de la haute couture. Aujourd'hui, elle est devenue une Chef d'entreprise accomplie.



Colette, du rêve d'enfance brisé à la réussite professionnelle

Un jour, nous raconte-t-elle, un de ses clients lui parle d'une formation qu'il a suivie en transformation agroalimentaire et fabrication de produits cosmétiques. Convaincue par ses explications et désireuse de diversifier ses activités, elle décide de se lancer dans le secteur de la transformation agroalimentaire. La formation dispensée par une Organisation non Gouvernementale, dénommée ESH a duré un mois et demi, au cours duquel elle s'est appliquée à pratiquer, tous les soirs, à la maison les recettes apprises. Devenue passionnée de la fabrication de jus de fruits, elle crée son entreprise, à laquelle elle donne le nom «FAKO», qui signifie en langue locale fon

« désaltère-toi ! ».

Colette transforme plusieurs fruits et légumes en jus : ananas, mangues, gingembre, carottes, betteraves, tamarin, baobab et tomates. Elle livre, par mois, plus de 22 000 bouteilles (soit un chiffre d'affaires d'environ 5.000.000 Fcfa) de jus de fruits aux supermarchés, restaurants, et services traiteurs de la place. Convaincue de la rentabilité de son entreprise, elle abandonne la couture au profit de l'agrobusiness.

En mars 2012, Colette décide de sortir de l'informel en s'inscrivant au registre du commerce. Elle avait une faible capacité de production des jus, et n'arrivait pas à satisfaire ses

clients. Elle avait par ailleurs besoin de trésorerie pour faire grandir son entreprise. En septembre 2012, elle découvre le Women Business Promotion Center (WBPC), un centre d'affaires mis en place pour aider les femmes entrepreneures à mieux faire face aux obstacles majeurs auxquels elles sont souvent confrontées dans leurs démarches de création ou de gestion d'entreprise en termes d'accès au crédit, de réalisation de business plan, de comptabilité, etc. Ce centre est le fruit du partenariat entre le Ministère en charge de l'emploi des jeunes et des femmes, la Fédération des Femmes Entrepreneurs et des femmes d'Affaires du Bénin (FEFA-Bénin) et le PNUD.

« En général, les femmes ne disposent pas de garanties financières pour développer leurs entreprises. Ce Centre constitue pour nous, un engagement à la fois social et économique », a déclaré Madame Moubaraka Adjao Akincho, Présidente de la FEFA Bénin.

Doté d'un financement de 263.000 dollars américains, le WBPC a aidé Colette à élaborer son plan d'affaires; ce qui lui a permis de décrocher un financement d'un montant d'un million (1.000.000) de Fcfa, soit environ 2000 dollars américains auprès d'une institution de microfinance de la place. « Pouvoir satisfaire à temps, les nombreuses commandes que je recevais, était pour moi un gros souci, car j'avais besoin de trésorerie pour l'achat des matières premières. Grâce à ce financement, j'ai pu tripler ma capacité de production », se réjouit Colette.

Depuis lors, cette Chef d'entreprise accomplie, participe aux foires et aux salons des petites et moyennes entreprises. Elle n'a pas de problème d'écoulement de ses produits, qui se fait à travers des réseaux de proximité,

par la mise en dépôt-vente dans les supermarchés, les épiceries, les petits restaurants de quartier et les hôtels. Grâce à cette activité, elle arrive à subvenir aux besoins de sa famille et emploie une dizaine de salariés. Les jus de fruits qu'elle produit sont pressés à l'état nature, pour préserver leurs vertus thérapeutiques. C'est d'ailleurs ce qui lui a valu le 1er mars 2014, les Oscars Africains de l'Artisanat et de l'Innovation, un prix décerné par l'ONG Ifè Africa. Le sourire aux lèvres, elle affirme : « J'arrive à gagner par mois un bénéfice de 300.000 à 400 000 Fcfa (environ 700 à 800 dollars américains). Je n'ai rien à envier à un cadre supérieur ».

Le WPBC a permis le renforcement de capacités entrepreneuriales de près d'un millier de jeunes et de femmes comme Colette. Des difficultés, elle en rencontre comme tout entrepreneur: notamment la cherté des emballages et leur insuffisance sur le marché ainsi que le besoin de remplacer certains équipements manuels par des machines automatiques, comme le décapsuleur. Cette jeune dame du haut de ses 43 ans ne compte

pas s'arrêter en si bon chemin. Avec un agenda bien rempli, elle compte participer, en octobre prochain au Salon International de l'Artisanat à Ouagadougou (SIAO) au Burkina Faso, pour confronter ses talents avec d'autres et conquérir le marché sous régional.



Colette exposant ses jus de fruits en compagnie de ses collaborateurs



Précédemment éclairés la nuit à l'aide de lampions et de lampes à pétrole, les villages de Kotto, Tanwê-Hessou, Dovogon, Avlamè et Dohouê, situés à dans la commune de Zogbodomey à plus d'une centaine de km de Cotonou, disposent depuis le début de cette année 2014, de la lumière grâce à l'énergie solaire.

Electrification de cinq villages grâce à l'énergie solaire

L'absence d'électricité constituait une lourde charge à supporter par les populations de Zogbodomey déjà pauvres a déclaré le Maire de la Commune. « Le niveau d'électrification de la commune est faible. L'énergie utilisée représente 95% de bois, 4% de pétrole et 1% d'électricité. Je suis très heureux de cette initiative d'éclairage à énergie solaire », se réjouit-il.

Avant, nous raconte Alain Attakpa, nous n'avions d'autre choix que d'utiliser des lampes à pétrole pour nous éclairer. Cette situation a conduit à de nombreux cas d'incendie de cases, avec de lourdes pertes matérielles et en vies humaines.

Ensuite, pour charger nos téléphones portables, nous devions nous déplacer en ville, dépenser au moins 1000 Fcfa pour le transport, sans compter le temps d'attente de chargement qui était, en moyenne, d'environ deux heures. « Aujourd'hui, avec une batterie de 12 volts, j'arrive à regarder la télévision 24 heures sur 24. Mes enfants ont la lumière le soir pour apprendre leurs leçons, je recharge facilement mon téléphone portable et ma maison est éclairée », s'exprime Alain Attakpa, l'un des bénéficiaires du kit solaire, avec fierté.

Au total, 250 kits solaires ont été mis à disposition de ces villages à raison

de 50 kits par village, le tout pour un montant de 35 000 000 Fcfa. Ceci grâce à l'Organisation non Gouvernementale CBDIBA appuyée par le Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial et le Programme des Nations Unies pour le développement.

Cette ONG, après avoir sélectionné des maintenanciers et renforcé leurs capacités, a conduit une étude de classification par ménage. Ce travail lui a permis de cerner les attentes des populations. Ainsi, plus de 2000 personnes ont été sensibilisées à la préservation de l'environnement.

Un comité de gestion des équipements est mis en place par les villageois eux-mêmes. Pour l'installation du kit, chaque ménage doit apporter une contribution financière de 15 000 Fcfa et par la suite, une souscription mensuelle de 140 Fcfa pour le renouvellement des batteries et la réparation des kits.

« L'énergie solaire est propre et moins coûteuse. Elle est une source inépuisable et ne produit ni fumée, ni déchet toxique ou de bruit », déclare Mathieu Houinato, Coordonnateur National du PMF/FEM. Il exhorte les populations à exploiter l'énergie solaire, compte tenu de ses avantages comparatifs.

L'installation des kits solaires suscite beaucoup d'engouement au niveau des autres ménages, non encore électrifiés. Le Directeur de l'ONG



Alain Attakpa, l'un des bénéficiaires du kit solaire en train de charger son téléphone portable avec la batterie

rassure que le remboursement des premiers bénéficiaires permettra de progressif des frais d'installations par financer d'autres ménages.



Un panneau solaire installé sur le toit d'une maison

Le bornage des forêts sacrées pour leur sécurisation

La poussée démographique (3,6% par an) crée de plus en plus des besoins en infrastructures de base : écoles, centres de santé, marchés, habitations, champs, etc. Pour y faire face, les populations n'hésitent pas à détruire les forêts et autres réserves. Longtemps protégées du fait de leur caractère sacré, certaines forêts n'échappent plus à l'empiètement et à la dévastation. Pour limiter ces pressions et conserver la biodiversité, dans certaines communes, le Gouvernement a initié le projet d'Intégration des Forêts Sacrées dans les Aires Protégées.

Le Projet d'intégration des Forêts sacrées dans le système des Aires Protégées au Bénin (PIFSAP) initié en 2011 a pour finalité d'accompagner l'intégration dans le réseau des aires protégées, une soixantaine de forêts sacrées comme des aires communautaires.

Il s'agit, de définir avec les communautés autochtones, des modes d'exploitation alternatifs capables de réduire les pressions exercées sur les forêts, tout en assurant leur subsistance : mise en place de jardins botaniques, valorisation éco touristique, petit élevage, promotion d'activités culturelles,.... Ce projet appuyé par le Fonds pour l'Environnement Mondial et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) adopte une démarche participative dans l'intégration des forêts sacrées dans les aires protégées du Bénin.

Plusieurs actions sont menées; il



s'agit des études de référence de la biodiversité existante dans chacune des forêts, de la cartographie, de la délimitation et du bornage des forêts.

Pour la sécurisation foncière des forêts sacrées, il est procédé à leur reconnaissance contradictoire, de

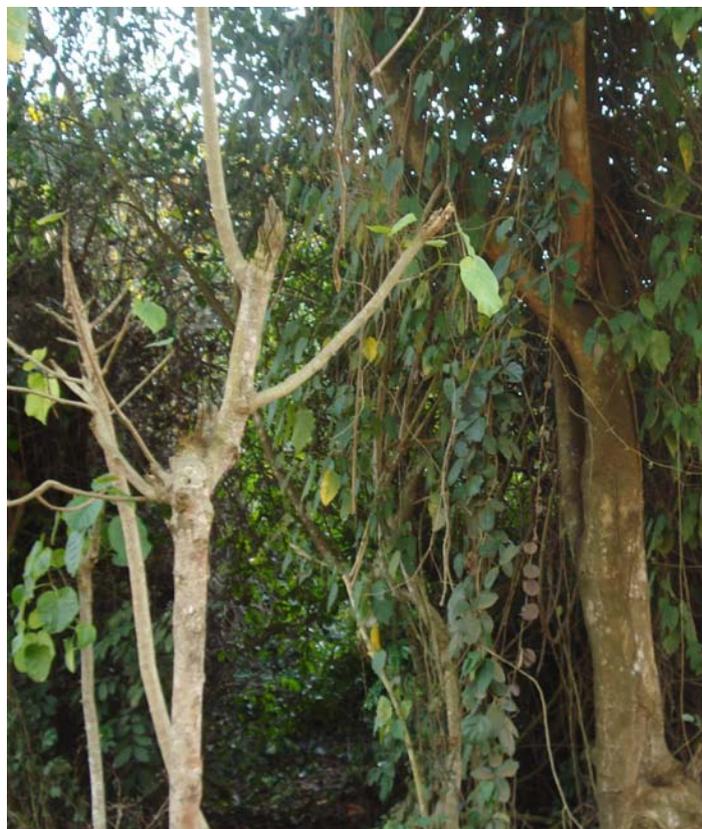
leurs limites et de leurs délimitations avec des bornes en bétons armés. Le bornage a été réalisé dans 36 communes sur les 77 du Bénin. Désormais, ces forêts sacrées disposent d'un document graphique spécifiant la superficie actuelle de la forêt, reconnue par tous les acteurs



et limitrophes, les limites des propriétés riveraines, les coordonnées géographiques des bornes implantées et les distances entre les bornes. Cette opération limite les empiètements sur les superficies des forêts sacrées et permet la conservation de la biodiversité qui s'y trouve.

L'activité a consisté à solliciter le service d'un expert géomètre qui met à disposition des techniciens et animateurs. Ces animateurs ont pour rôle d'informer et de sensibiliser tous les acteurs (Gestionnaires des Forêts Sacrées notamment les membres du Comité Local de gestion des Forêts Sacrées, les élus locaux, les dignitaires...) impliqués dans le processus de l'aménagement des forêts et sur le bien fondé du bornage des forêts sacrées. Le processus étant participatif et multi-acteurs, il garantit la pleine adhésion des diverses parties prenantes.

Les opérations d'implantation de bornes se sont déroulées avec le consentement des limitrophes et le soutien du comité de délimitation tout en s'appuyant sur les points dont les coordonnées avaient été déterminées par les travaux de cartographie.





Le Projet de Promotion de l'Entrepreneuriat Agricole (PPEA) fait son petit bonhomme de chemin. Après la mise en place de deux centres d'incubation à Kétou et Zonmon, 158 jeunes ont été appuyés pour l'installation de leurs fermes. Tout dernièrement, le Comité d'Orientations des Politiques et Stratégies (COPS), chargé de donner des orientations stratégiques dans la mise en œuvre du PPEA et de veiller à la cohérence des objectifs du projet avec les priorités nationales de développement, a été installé.

De la formation à l'installation des jeunes entrepreneurs agricoles

Au total, 200 jeunes ont été formés à l'entrepreneuriat agricole selon le modèle de système intégré de production de Songhaï. De ces jeunes, 42 se sont déjà installés à leur propre compte et 16 ont été retenus comme encadreurs après réussite au concours organisé par le Ministère de l'Agriculture, de l'Élevage et de la Pêche. Les autres ont été placés en incubation sur les sites de Kétou et de Zangnanado. Le jeudi 23 janvier 2014, 158 jeunes ont reçu des mains du Ministre du Développement, de Madame le Ministre de la Microfinance, de l'Emploi des Jeunes et des Femmes et de Madame le Représentant Résident a.i. du PNUD, un kit d'appui à l'installation. Le kit est composé d'un lot de matériels et d'équipements d'une valeur de 500.000 Fcfa et d'un chèque de 100.000 Fcfa. Ces dons de matériels et d'équipements répondent aux besoins exprimés par chaque gestionnaire de ferme et se composent de motopompes, de brouettes, de pulvérisateurs, de feuilles de tôles, etc.

Des mesures incitatives à l'installation

Trois jours après la remise d'attestation de fin d'incubation et de kits à l'installation aux gestionnaires de ferme, le Chef de l'Etat les a reçus au Palais de la Présidence, pour échanger avec eux sur l'accompagnement nécessaire à leur apporter en vue de leur installation. Les jeunes ont saisi l'occasion pour lui présenter les difficultés auxquelles ils font face: accès à un financement adapté à la production agricole des primo-

entrepreneurs; accès aux marchés et parfois aux marchés locaux face à la concurrence des produits importés et les problèmes fonciers.

Les jeunes bénéficiaires du PPEA ont plaidé auprès du gouvernement afin qu'il crée les conditions incitatives à leur installation notamment le financement d'entreprises individuelles et l'octroi d'une exonération fiscale au cours des deux premières années d'installation.

« La résolution de ces problèmes dans une approche concertée, favorisera l'installation de milliers d'entrepreneurs agricoles et permettra d'amorcer la révolution verte au Bénin », a indiqué Madame Odile Sorgho-Moulinier, Représentant Résident a.i. du PNUD. Tout en saluant l'engagement du gouvernement à relever les défis de la formation et de l'emploi des jeunes en mettant en place le PPEA, dont le financement s'élève à 23 milliards de Fcfa pour une période de cinq (5) ans, elle a,



Vue partielle des jeunes gestionnaires de ferme

par ailleurs, proposé des approches de solutions pour l'accompagnement des jeunes entrepreneurs agricoles. Il s'agit notamment de la concrétisation d'un Fonds d'installation et d'appui aux initiatives des jeunes entrepreneurs agricoles ; du soutien à la commercialisation pour des entreprises agricoles émergentes et de l'accès sécurisé au foncier par les jeunes en partenariat avec les Mairies.

Le Chef de l'Etat a rassuré les jeunes de l'appui de l'Etat pour leur installation. Un comité sera mis en place prochainement pour réfléchir aux mécanismes d'accompagnement possibles dans une approche de multi partenariat.

Un comité d'Orientation de Politiques et de stratégies mis en place

Pour donner des orientations stratégiques dans la mise en œuvre du PPEA et de veiller à la cohérence des objectifs du projet avec les priorités nationales de développement, un Comité d'Orientation des Politiques et Stratégies (COPS) a été mis en place le 18 mars 2014 par le Ministre en charge du développement. Pour M.

Marcel de Souza, beaucoup de défis restent à relever en matière de lutte contre le chômage et le sous emploi des jeunes. Par ailleurs, à peine 20% des terres arables sont valorisées au Bénin. « C'est pour faire du Bénin une puissance agricole que le PPEA a été initié par le Gouvernement », a-t-il indiqué.

Le COPS est constitué de 21 membres, représentant plusieurs ministères à savoir : le ministère en charge du développement, de l'agriculture, de l'éducation, de la santé, de l'environnement, de la jeunesse, de l'énergie, de la microfinance et de l'emploi des jeunes, de l'industrie et du commerce sans oublier les associations faitières comme la Chambre Nationale de l'Agriculture du Bénin et la Chambre de Commerce et d'Industrie du Bénin.

Le Centre Songhaï a été retenu comme partenaire technique de mise en œuvre du projet en étroite collaboration avec la Direction Nationale du Projet, le Centre d'Expertise en Développement et le PNUD, désigné comme Maître d'ouvrage délégué.

D'ici 2016, 2200 entrepreneurs agricoles seront formés et mettront en place de véritables entreprises agricoles et de petites industries de transformation agro-alimentaires.



La Représentante Résidente a.i. du PNUD remettant l'attestation de fin d'incubation à une bénéficiaire

Mise en place de systèmes d'alerte précoce pour la résilience des populations aux changements climatiques

La problématique des changements climatiques caractérisée par des vents forts, l'élévation du niveau de la mer, les inondations, les sécheresses viennent avec leur lot de dommages divers causés aux populations. Avec les inondations répétitives que le Bénin connaît, ses autorités ont décidé de mettre en place le projet SAP-BENIN en vue de réduire la vulnérabilité des populations et limiter les effets indésirables du phénomène. Lancé le 15 Janvier 2014 à Cotonou, le Projet Systèmes d'Alerte Précoce (SAP-Bénin) a déjà plusieurs réalisations à son actif.

Le projet SAP Bénin vise à développer les capacités nationales en matière d'utilisation de l'information climatique pour l'alerte face aux risques de catastrophes naturelles d'une part, et d'autre part, pour la planification du développement national et sectoriel.

Afin de disposer d'un dispositif efficace, il est nécessaire d'améliorer les réseaux d'infrastructures actuels de surveillance météorologique/climatique et d'aider à renforcer les capacités techniques et opérationnelles pour réaliser efficacement, et mettre à disposition des données de prévision destinées pour la planification.

Une composante du projet portera sur l'amélioration de la surveillance météorologique, la veille climatique et environnementale. Une deuxième composante servira à renforcer/développer les systèmes nationaux de prévision afin qu'ils puissent produire des lots d'alerte précoce basés sur les besoins des utilisateurs et diffuser efficacement les alertes et autres informations et données pertinentes pour faciliter les processus de prise de



Les officiels lors de la cérémonie de lancement du projet SAP/Bénin

décision.

En effet, le projet vient de procéder à l'identification des sites d'accueil des stations et équipements hydrologiques, météorologiques et océanographiques conformément aux normes et standards internationaux en la matière. Il s'agit d'un réseau de surveillance de 50 stations qui sera déployé d'ici la fin de l'année 2014 par les services nationaux compétents, en synergie avec d'autres

projets en cours notamment le Programme National d'Adaptation aux changements climatiques pour la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques dans le secteur de l'agriculture et de la sécurité alimentaire (PANA1) et le Projet d'Appui à la Préservation des Forêts Galeries et au développement d'une Cartographie de base numérique (PAPDFCG) de l'Unité Environnement, ainsi que le Projet d'urgence de gestion environnementale en milieu urbain

(PUGEMU) de la Banque Mondiale.

Dans le cadre du programme régional africain sur l'économie de l'adaptation aux changements climatiques, le projet SAP-Bénin réalise actuellement deux (2) études majeures : la première vise à établir une passerelle avec le Plan National d'Adaptation aux changements climatiques, et la deuxième concerne le développement de modèles d'analyse des impacts du climat par secteur de développement.

Enfin, en matière de partage d'expérience, une mission du projet SAP-Bénin s'est rendue au Kenya en vue de visiter des cas de SAP existants et fonctionnels. Du plus basique au plus moderne, la délégation a visité tous les centres et instituts intervenant dans le dispositif d'alerte au Kenya et en Afrique de l'Est. Il y a lieu de considérer, dans l'approche SAP du Bénin, l'expérience kényane en matière institutionnelle et l'intégration des hydrologues, météorologues et universitaires dans l'ensemble du dispositif kenyan. Il convient de noter que le Kenya s'est intéressé à apprendre également de l'expérience du Bénin qui, en 2013, a réussi avec un dispositif rudimentaire, a évité des pertes en vies humaines lors des graves inondations de Malanville et de Karimama.

D'un coût global de 18 511 549 US\$, le projet SAP-Bénin est appuyé par le Fonds pour l'Environnement Mondial, le Programme des Nations Unies pour le développement et le Gouvernement du Bénin. Il s'étend sur une période de quatre (4) ans et couvre l'ensemble du territoire national. Il implique les Ministères en charge des Transports, de l'Environnement, de l'Intérieur, de l'Agriculture, de la Recherche Scientifique, l'Université d'Abomey Calavi, les organisations de la société civile comme IDID, Care-International, CRS, Plan-Bénin, CARITAS, le Réseau des Journalistes spécialisés en crise et catastrophes naturelles, l'Association Nationale des Communes du Bénin (ANCB), etc.



Dr Emmanuel Lawin de l'Université d'Abomey Calavi recevant les explications sur le centre d'opération du projet MESA du Centre de prévision et d'application sur le climat (IGAD)



Au centre de prévision du Département météorologique du Kenya (KMD), les experts dudit centre expliquent son fonctionnement à la délégation béninoise



Photo de groupe au Centre régional de cartographie du Kenya



Josephine Makpeho est handicapée moteur et vit à Bohicon. Veuve depuis plus d'une décennie, elle doit prendre en charge toute seule ses deux enfants. Avec ses camarades, elle fait du maraîchage, ce qui lui procure en moyenne 30.000 Fcfa de revenus par mois.

Appui à l'insertion socio-professionnelle des personnes handicapées

Comme Josephine, ils sont une trentaine de personnes handicapées (12 femmes et 18 hommes), réunies au sein du groupement dénommé « l'Union fait la force », à disposer désormais de l'eau pour mener leurs activités de maraîchage, grâce à un dispositif d'alimentation par pompage solaire. Avant, nous expliquent-ils, il était difficile pour les membres du groupement de faire le maraîchage pendant la saison sèche. Aujourd'hui, l'énergie générée par le panneau solaire fait pomper par heure 800 litres d'eau d'un puits de 60 m de profondeur, pour arroser des légumes à travers un système d'irrigation goutte-à-goutte. Chaque membre du groupement a son quartier de planches, qu'il entretient.

L'équipement solaire a été financé en 2013 par le Programme de Microfinancement du Fonds pour l'Environnement Mondial (PMF/FEM)

et le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) pour un montant de 25.000.000 Fcfa. « Il vient non seulement soulager les peines des bénéficiaires, compte tenu de leur handicap physique, mais aussi diminuer leur temps de travail tout en facilitant leurs activités agricoles », se réjouit le Coordonnateur de l'ONG CRADD, qui encadre sur le plan technique les membres du groupement « L'Union fait la force ».

En dehors du maraîchage, certains font de l'élevage de lapins ou d'autres travaux manuels comme le tressage de sac. Ils sont également accompagnés par la Fondation pour le Développement en Afrique et la Mairie de Bohicon. Cette dernière a mis à la disposition de l'ONG CRAAD, un site d'une superficie de 0,5 ha, sur lequel le groupement mène ses activités.

Au Bénin, on compte environ 300.000 personnes handicapées, soit 3%

de la population actuelle, qui pour la plupart vivent essentiellement de la mendicité ou sont à la charge de leurs proches. C'est le principe d'amélioration des conditions de vie des populations marginalisées, afin de faire éclore en eux tout leur potentiel social et économique, qui a motivé l'appui du PMF/FEM et du PNUD à ce groupe de personnes.

Quant à l'utilisation des panneaux solaires, ils constituent, d'un point de vue écologique, une énergie propre, non polluante de l'environnement et améliorent le taux de rentabilité interne du maraîchage, a fait observer Isidore Agbokou, Team Leader de l'Unité Environnement du PNUD.

Pour cette année 2014, ils envisagent d'intensifier leur production maraîchère et de développer d'autres activités pour accroître leurs revenus.

Actualisation du plan de contingence inter agences du Système des Nations Unies

Du 12 au 14 mars 2014, s'est tenu à Porto-Novo, l'atelier d'actualisation du Plan de Contingence Inter Agences (PCIA) du Système des Nations Unies (SNU) au Bénin. Cet atelier organisé par la Coordination du SNU a réuni plus d'une quarantaine de participants venus des ministères sectoriels et autres structures d'Etat, des ONG humanitaires nationales et internationales et des agences du Système des Nations Unies impliquées dans la prévention et la gestion des crises et catastrophes.

L'Effet 6 du Plan Cadre d'Assistance au Développement des Nations Unies au Bénin pour la période 2014-2018 stipule que «**D'ici à fin 2018, les institutions et les populations des communes d'intervention assurent une meilleure gestion de l'environnement, des ressources naturelles et énergétiques, du cadre de vie, ainsi que des conséquences des changements climatiques, des crises et catastrophes naturelles**». Ainsi donc, les capacités du Gouvernement et des communautés locales doivent être renforcées en vue d'une meilleure prévention et gestion des crises et catastrophes naturelles et dans la perspective d'une meilleure politique d'aménagement du territoire.

Le Plan de Contingence Inter Agences est un document qui reste avant tout un recueil technique d'assistance volontariste dans la mise en œuvre du système de précaution. Il demeure également un cadre référentiel à la préparation et à la réponse aux risques majeurs de crises et de catastrophes naturelles.

Les manifestations des crises et catastrophes naturelles étant à la fois temporelles et conjoncturelles, la gestion des urgences et des opérations obéit, entre autres, à la

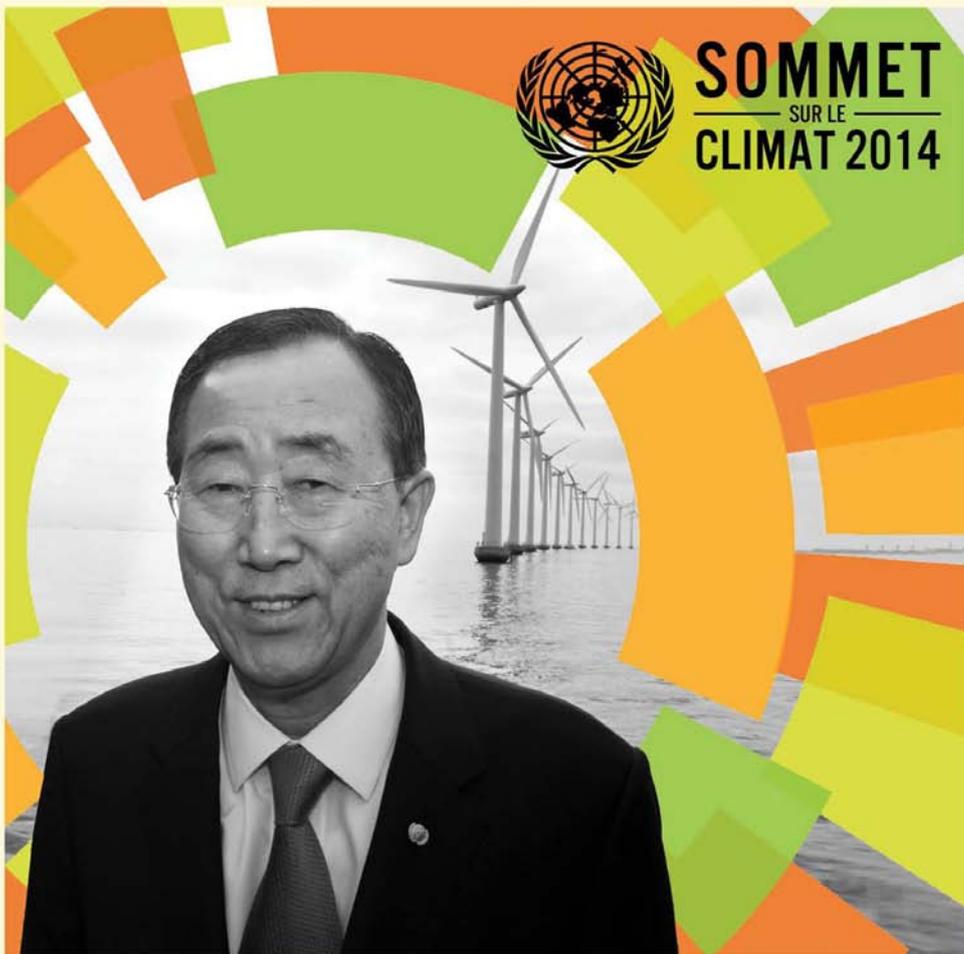


prise en compte du contexte politique, social, environnemental, financier et économique du moment. La mise à jour de ce plan permettra à la fois une planification et une coordination des opérations à mener en cas d'urgence par les agences du SNU.

Au terme des travaux de l'atelier, les contingences les plus dommageables, qui affectent fréquemment le Bénin ont été revues et un nouveau classement par ordre d'importance a été établi. Les participants se sont finalement accordés sur les principales contingences, dans l'ordre suivant : **(1) Inondations / Sécheresses; (2) Epidémies (Choléra, Méningite, Grippe à virus émergent, etc.) ; (3) Conflits socio-politiques ; (4)**

Incendies (dépôts d'hydrocarbure, de munitions, transport d'essence, feux de végétation, accidents industriels... etc.) ; (5) Terrorisme/ Piraterie ; (6) Accident radioactif (Uranium en transit) ; (7) Secousses telluriques.

Pour chaque contingence, les hypothèses ont été révisées, les indicateurs et les facteurs aggravants ont été revus sur la base des dernières expériences et éléments d'information. Les plans de réponse par secteur et les équipes d'évaluation rapide ont été mis à jour. Le mécanisme de coordination et la matrice de réactions rapides ont été actualisés.



“

Je crois fermement que chacun d'entre nous peut devenir un leader dans la lutte contre le changement climatique.

”

BAN KI-MOON, SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE L'ONU

#Climat2014 · un.org/climatechange

Directrice de publication

Odile Sorgho-Moulinier

Coordonnateur de la rédaction

Gilbert Poumangué

Rédacteur & Concepteur graphique

Elsie Assogba

Merci à Christiane Nikobamye, Hermance Ekpodessi, Mathieu Houinato, Constant Houndenou, Evariste Alohou, Arnaud Zannou, Vladimir Sanni Agata, qui ont contribué à ce numéro.

Diffusion

Reine Oji

Crédits photos: PNUD Bénin

Lot 111 Zone résidentielle
01 BP 506 Cotonou
Tel: + 229 21 31 30 45 / 46
Fax: + 229 21 31 57 86
Email: registry.bj@undp.org
www.bj.undp.org

Le PNUD forge des partenariats à tous les niveaux de la société pour aider à construire des nations résilientes, afin de mener à bien une croissance, qui améliore la qualité de vie de chacun. Présents dans plus de 177 pays et territoires, nous offrons une perspective mondiale et des connaissances locales au service des peuples et des nations.

Suivez-nous également sur facebook:
www.facebook.com/PNUDBenin